

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2014



Professional Strength

Personal Service

Practical Solutions

BRITISH COLUMBIA

ALBERTA

MANITOBA

ONTARIO

QUEBEC

NEW BRUNSWICK

NEWFOUNDLAND

PRINCE EDWARD ISLAND

NOVA SCOTIA

INTERNATIONAL

Website www.porterhetu.com

Telephone (613) 256-6415

Fax (613) 256-7569

Toll Free (866) 256-2876

14 MILL L. STREET, 2ND FLOOR

BOX 970

ALMONTE, ON. K0A 1A0

Rapport du vérificateur indépendant sur le Rapport financier

Au directeur général des élections, Élections Canada FONDS DU PARTI VERT DU CANADA

Nous avons vérifié le rapport financier annexé du parti enregistré (le « Rapport financier »), le Fonds du Parti Vert du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014. L'information financière du Rapport financier a été préparée par l'agent principal du Fonds du Parti Vert du Canada à partir des dispositions concernant les rapports financiers de l'article 24 de la *Loi électorale du Canada* et dans la forme prescrite par Élections Canada.

Responsabilité de l'agent principal à l'égard du rapport financier

L'agent principal est responsable de la préparation du Rapport financier en vertu des dispositions concernant les rapports financiers de l'article 424 de la *Loi électorale du Canada* et dans la forme prescrite par Élections Canada et pour tout contrôle interne que l'agent principal juge nécessaire à la préparation du Rapport financier afin qu'il soit exempt d'inexactitude importante, en raison de fraude ou d'erreur.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le Rapport financier en nous fondant sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes générales reconnues du Canada, qui exigent de respecter les exigences éthiques, planifier et de faire une vérification pour avoir la certitude raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'inexactitude importante.

La vérification comprend l'exécution de procédés afin d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information financière du Rapport financier. Les procédés sélectionnés sont tributaires du jugement du vérificateur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitude importante de l'information financière du Rapport financier, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur. Pour évaluer ces risques, le vérificateur examine le contrôle interne pertinent à la préparation de l'entité et la présentation équitable du Rapport financier afin de concevoir des procédés de vérification qui conviennent aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. La vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié de l'évaluation des principes comptables suivis et de la vraisemblance des estimations comptables faites par l'agent principal, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du Rapport financier.

Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés en vue de nous permettre d'établir le fondement de notre opinion de vérificateur.

Fondement de l'opinion avec réserve

À l'instar d'autres organismes du même type, le Fonds du Parti Vert du Canada obtient ses revenus des contributions, dont l'intégralité n'est pas susceptible de vérification satisfaisante. En conséquence, notre vérification des revenus obtenus des contributions s'est limitée aux montants consignés dans les dossiers du Fonds du Parti Vert du Canada, et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements s'avéraient nécessaires relativement au montant des contributions, à l'excédent du revenu par rapport aux dépenses de l'année ainsi que relativement à l'actif et à la dette déclarés.

Opinion avec réserve

À notre avis, sauf pour les effets de la question décrite dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, le Rapport financier du Fonds du Parti Vert du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, est préparé, à tous les égards importants, conformément aux dispositions sur les rapports financiers de l'article 424 de la *Loi électorale du Canada* et dans la forme prescrite par Élections Canada.

Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note afférente au rapport principal, qui décrit le référentiel comptable. Le Rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent financier du Fonds du Parti Vert du Canada de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que le Rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal du Fonds du Parti Vert du Canada et au directeur général des élections, et ne doit pas être utilisé par d'autres parties que l'agent principal et le directeur général des élections.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À notre avis, le Rapport financier présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 426(1) de la *Loi électorale du Canada*.



COLBY MCGEACHY CORPORATION PROFESSIONNELLE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Cabinet autorisé à pratiquer l'expertise comptable par Chartered Professional Accountants of Ontario

Le 18 juin 2015
Almonte, Ontario

PARTI VERT DU CANADA

Note afférente au rapport financier d'un parti enregistré

31 décembre 2014

Le rapport financier d'un parti enregistré a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 424 de la *Loi électorale du Canada* et du formulaire prescrit par Élections Canada.

Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. Il est destiné uniquement à l'usage de l'agent principal et du directeur général des élections. En conséquence, le lecteur doit garder à l'esprit qu'il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. La *Loi électorale du Canada* exige que le public puisse avoir accès au rapport financier.

Table des matières

	Rapport de l'auditeur indépendant
État I	État de la situation financière
État II	État des résultats
État III	État de l'évolution de l'actif net
État IV	État des flux de trésorerie
	Notes explicatives des états financiers
Tableau I	Tableau des dépenses préélectorales et électorales

Rapport de l'auditeur indépendant



**COLBY
McGEACHY**
PROFESSIONAL CORPORATION
Chartered Professional Accountants

An independent member firm of

**Porter Hétu
International**
Professional Services Group

Professional Strength

Personal Service

Practical Solutions

BRITISH COLUMBIA

ALBERTA

MANITOBA

ONTARIO

QUEBEC

NEW BRUNSWICK

NEWFOUNDLAND

PRINCE EDWARD ISLAND

NOVA SCOTIA

INTERNATIONAL

Website www.porterhentu.com

Telephone (613) 256-6414

Fax (613) 256-7560

Toll Free (866) 256-2876

14 MILL. STREET, 2ND FLOOR

BOX 970

ALMONTE, ON. K0A 1A0

Aux administrateurs du
Fonds du Parti Vert du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **FONDS DU PARTI VERT DU CANADA**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie, un résumé des conventions comptables importantes et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation équitable des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, et du contrôle interne jugé nécessaire par la direction afin de permettre la préparation d'états financiers qui sont exempts d'inexactitudes importantes en raison de fraude ou d'erreur.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Tout comme d'autres organismes du même type, le Fonds obtient ses revenus des contributions, dont l'intégralité n'est pas susceptible de vérification satisfaisante. En conséquence, notre vérification des revenus obtenus des contributions s'est limitée aux montants consignés dans les dossiers du Fonds et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements s'avéraient nécessaires relativement au montant des contributions, de l'excédent du revenu de l'année ainsi que relativement à l'actif déclaré.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds du Parti vert du Canada au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

R. D. McGeachy, CPA, FCMA, LPA

COLBY McGEACHY CORPORATION PROFESSIONNEL
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Cabinet autorisé à pratiquer l'expertise comptable par Chartered Professional Accountants of Ontario

Almonte, Ontario

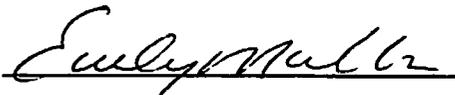
Le 22 mai 2015

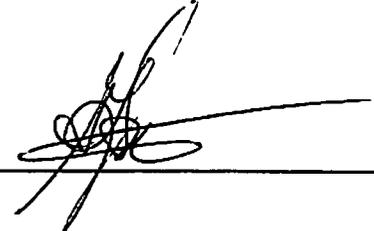
FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 Au 31 décembre 2014

ÉTAT 1

	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	3 968 943 \$	2 084 848 \$
Comptes débiteurs	346 065	457 613
Frais payés d'avance	15 292	2 800
Prêts de candidat	1 000	-
Prêts à recevoir (Note 3)	23 330	23 624
	4 354 630	2 568 885
Immobilisations (Note 4)	26 102	13 528
Dépôts à terme	-	400 000
Actifs incorporels (Note 5)	-	1 500
	4 380 732 \$	2 983 913 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Crédit et charges à payer (Note 6)	315 535	363 844
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 7)	130 000	-
	445 535	363 844
Dette à long terme (Note 7)	370 000	-
	815 535 \$	363 844 \$
ACTIF NET		
Actif non affecté	3 539 095	2 606 541
Actif net immobilisé	26 102	13 528
	3 565 197	2 620 069
	4 380 732 \$	2 983 913 \$

Au nom du conseil d'administration

 , directeur

 , directeur

Les notes ci-jointes font partie des états financiers.

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
ÉTAT DES RÉSULTATS
 Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

ÉTAT II

	2014	2013
Recettes		
Contributions	2 946 991 \$	2 207 836 \$
Allocation gouvernementale	364 665	656 479
Autre	65 900	32 983
Revenu de location d'un sous-bail	57 466	83 677
Frais du congrès	46 075	-
Transferts	3 525	60 413
	3 484 622	3 041 388
Dépenses		
Salaires et avantages	851 003	518 442
Bureau et frais généraux	337 038	246 393
Transferts	236 402	260 902
Honoraires professionnels	228 699	109 656
Dépenses préélectorales et électorales (annexe 1)	171 915	58 678
Voyage et promotion	135 872	82 337
Dépenses relatives aux congrès	125 739	2 553
Activités de collecte de fonds	124 189	134 651
Coûts d'occupation	113 648	128 015
Frais et intérêts bancaires	93 815	65 907
Amortissement	60 852	32 157
Publicité	60 322	33 037
	2 539 494	1 672 728
Excédent des recettes sur les dépenses	945 128 \$	1 368 660 \$

Les notes ci-jointes font partie des états financiers.

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

ÉTAT III

	Solde, début de l'année	Acquisition d'immobilisations	Amortissement des immobilisations	Transfert entre fonds	Excédent des revenus sur les dépenses	2014 Solde, fin de l'exercice
Non affectés	2 606 541 \$	- \$	- \$	(12 574) \$	945 128 \$	3 539 095 \$
Investis en immobilisation	13 528	71 926	(59 352)	-	-	26 012
	2 620 069 \$	71 926 \$	(59 352) \$	(12 574) \$	945 128 \$	3 565 197 \$
	Solde, début de l'année	Acquisition d'immobilisations	Amortissement des immobilisations	Transfert entre fonds	Excédent des revenus sur les dépenses	2013 Solde, fin de l'exercice
Non affectés	1 246 554 \$	- \$	- \$	(8 673) \$	1 368 660 \$	2 606 541 \$
Investis en immobilisation	4 855	39 328	(30 655)	-	-	13 528
	1 251 409 \$	39 328 \$	(30 655) \$	(8 673) \$	1 368 660 \$	2 620 069 \$

Les notes ci-jointes font partie des états financiers.

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

ÉTAT IV

	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des recettes par rapport aux dépenses	945 128 \$	1 368 660 \$
Ajustement pour amortissement	60 852	32 157
	1 005 980	1 400 817
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	50 041	(47 372)
	1 056 021	1 353 445
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(71 926)	(39 328)
Dépôt à terme	400 000	(400 000)
	328 074	(439 328)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (remboursement) de la dette à long terme	500 000	-
Augmentation des espèces et quasi-espèces	1 884 095	914 117
Espèces et quasi-espèces, au début	2 084 848	1 170 731
Espèces et quasi-espèces, à la fin	3 968 943 \$	2 084 848 \$
Les espèces et quasi-espèces comprennent :		
Espèces et quasi-espèces	1 368 943 \$	1 684 848 \$
Dépôt à terme échéant en moins de trois mois	2 600 000	400 000
	3 968 943 \$	2 084 848 \$

Les notes ci-jointes font partie des états financiers.

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS
31 décembre 2014

1. ACTIVITÉS DU FONDS

Le Parti Vert du Canada est un parti politique enregistré en vertu de la *Loi électorale du Canada*. Il a été nommé par le Fonds du Parti Vert du Canada pour jouer le rôle d'agent principal relativement à la réception des contributions, au paiement des dépenses et à l'exécution des autres transactions financières exigées par la *Loi électorale du Canada*. Le Fonds du Parti Vert du Canada est exonéré des impôts fédéraux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs.

En vertu de la *Loi électorale du Canada*, les associations de circonscription électorale (ACE) locales sont enregistrées séparément auprès d'Élections Canada et doivent déposer des états financiers séparés auprès d'Élections Canada. Conséquemment, ces états financiers excluent les résultats des ACE locales.

Constatation des produits

Le Fonds du Parti Vert du Canada utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions. Les contributions restreintes sont constatées comme des recettes durant la période à laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les contributions sans restrictions sont constatées comme des recettes au cours de la même année pour laquelle le reçu aux fins de l'impôt est émis.

L'allocation gouvernementale est calculée en fonction du nombre de votes que le parti a récoltés lors de la dernière élection générale à un taux approuvé par vote valide. L'allocation est constatée quand elle est reçue ou recevable si la somme à recevoir peut être raisonnablement estimée et son recouvrement raisonnablement assuré. À compter du 1^{er} avril 2012, l'allocation annuelle par nombre de votes est graduellement réduite par incréments de 0,51 jusqu'à son élimination complète d'ici 2015-2016.

Les cotisations de membre sont constatées au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

Les contributions et les frais de participation aux congrès et aux assemblées générales annuelles sont constatés comme des recettes lorsqu'elles sont reçues par le Fonds.

Les remises électorales sont constatées durant l'exercice où les dépenses électorales ont eu lieu, lorsqu'il est possible d'en déterminer le montant et que le recouvrement est assuré. La réclamation du parti relative aux remises électorales est fondée sur l'interprétation par la direction des règlements applicables de la *Loi électorale du Canada*. Ces montants sont sous réserve de l'examen et de l'acceptation d'Élections Canada avant le recouvrement.

Toutes les autres recettes sont constatées quand elles sont reçues ou recevables si la somme peut être raisonnablement estimée et sa réception est raisonnablement assurée.

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2014

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Espèces et quasi-espèces

La politique du Fonds du Parti Vert du Canada consiste à présenter les soldes bancaires sous les espèces et quasi-espèces qui arrivent à échéance en moins de trois mois de l'acquisition. Les dépôts à terme qui ne peuvent pas servir aux transactions courantes étant donné qu'ils sont restreints en tant que réserves sont également exclus des espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations d'apport sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'apport. Le Fonds du Parti Vert du Canada calcule l'amortissement selon la méthode suivante et les taux d'amortissement conçus pour amortir le coût des immobilisations sur la vie utile estimée des immobilisations. Les taux et méthodes d'amortissement annuel sont les suivants :

Mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	100 %

Contributions sous forme de services

Le Fonds du Parti Vert du Canada serait incapable d'exécuter ses activités sans les services de nombreux bénévoles qui donnent un nombre considérable d'heures. En raison de la difficulté à compiler les heures, les services fournis ne sont pas constatés dans l'état financier.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds du Parti Vert du Canada reconnus dans le bilan comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et les charges à payer. Sauf indication contraire, la direction estime que le Parti Vert n'est pas exposé à d'importants risques d'intérêt, de change ou de crédit découlant des instruments financiers. La valeur comptable des instruments se rapproche de leur juste valeur, sauf indication contraire.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur dix ans, sous réserve d'un test de dépréciation à la fin de chaque exercice.

Prêts et comptes débiteurs

L'actif financier est mesuré et amorti au coût à l'aide de la méthode du taux d'intérêt, moins toute dévaluation éventuelle.

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2014

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers selon Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à élaborer des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des éléments d'actif et de passif, la présentation des éventualités à la date du bilan et le montant des produits et charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. PRÊTS À RECEVOIR

Les prêts en cours représentent les montants avancés pour les campagnes des élections partielles et générales et sont sans frais d'intérêts.

	2014	2013
Calgary Centre exigible le 31 décembre 2013	17 681 \$	17 681 \$
Toronto-Danforth exigible le 31 décembre 2012	5 649	5 943
	23 330 \$	23 624 \$

Le prêt en cours de Toronto-Danforth était impayé le 31 décembre 2012 et il demeure impayé. Le prêt en cours de Calgary Centre était impayé le 31 décembre 2013 et il demeure impayé. La direction estime que ces fonds sont recouvrables.

4. IMMOBILISATIONS

	2014		2013	
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	
Mobilier et agencements	87 467 \$	80 906 \$	6 561 \$	1 546 \$
Matériel informatique	69 287	49 746	19 541	11 982
Logiciel	77 405	77 405	-	-
	234 159 \$	208 057 \$	26 102 \$	13 528 \$

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2014

5. ACTIFS INCORPORELS

	2014		2013	
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	
Droits sur le logo G4G	6 000 \$	6 000 \$	- \$	1 500 \$

6. COMPTES DÉBITEURS ET CHARGES À PAYER

	2014	2013
Comptes créditeurs et charges à payer	236 791 \$	250 839 \$
Montant exigible relativement aux remises gouvernementales	6 161	9 854
Comptes titrisés	72 583	103 151
	315 535 \$	363 844 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Emprunt privé non garanti, calculé annuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, garanti par un contrat de garantie générale, échéant le 31 décembre 2015.	130 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, garanti par un contrat de garantie générale, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	100 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	50 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	50 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	40 000 \$	- \$
Reporté	370 000 \$	- \$

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2014

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2014	2013
Reporté	370 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	30 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	25 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	25 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	20 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	15 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	10 000 \$	- \$
Emprunt privé non garanti, calculé mensuellement au taux d'intérêt simple de 5,0%, la moitié du solde dû à la réception du remboursement par Élections Canada des dépenses du centre de parti élection, et le solde restant à payer dû en quatre versements égaux, échéant en avril 2017.	5 000 \$	- \$
	500 000 \$	-
Moins portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	130 000 \$	-
Échéant à long terme	370 000 \$	-

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2014

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2014
Les remboursements estimatifs de capital à effectuer sont les suivants :	
2015	130 000 \$
2016	277 500 \$
2017	92 500 \$
	<hr/>
	500 000 \$

8. ENGAGEMENTS

Le Fonds est engagé en vertu des modalités de divers baux de location et d'autres ententes comportant diverses dates d'expiration visant la location de locaux et de matériel. À la fin de l'année, le Fonds a renégocié son entente de location. Les obligations de l'engagement ont été mises à jour pour refléter ces nouveaux paiements. Les paiements annuels liés à ces engagements se feront ainsi :

Il n'y a pas d'option de renouvellement de la location des locaux à la fin du bail.

2015	97 157 \$
2016	22 257 \$
	<hr/>
	119 414 \$

FONDS DU PARTI VERT DU CANADA
TABLEAU DES DÉPENSES PRÉÉLECTORALES ET ÉLECTORALES
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

Annexe 1

	2014	2013
Sondages électoraux et recherche	126 509 \$	1 575 \$
Dépenses du bureau national – Élection partielle	45 406	57 103
	171 915 \$	58 678 \$